

PMA : le parcours des combattantes

A LA UNE / BAYONNE / Publié le 19/02/2018 à 16h11. Mis à jour à 16h19 par **Thomas Villepreux** t.villepreux@sudouest.fr.



▲ Céline Cester (à droite) se trouvait samedi aux côtés de trois députés et de nombreux représentants associatifs favorable à la légalisation de la PMA ©NICOLAS MOLLO

AVANT-PREMIÈRE

Céline Cester est mariée et maman. Samedi, à Bayonne, elle a raconté les galères de l'accès à la PMA, à l'occasion d'une table ronde organisée par les Bascos.

La question de la Procréation médicalement assistée (PMA) a fait l'objet d'une table ronde, organisée samedi matin à l'espace Glain de Bayonne. À la manœuvre, l'association [les Bascos](#) y a invité d'autres associations, mais aussi des couples de femmes et trois députés LREM ou apparentés : le Landais **Lionel Causse** et les Basques **Florence Lasserre-David et Vincent Bru**.

Belgique et Espagne

Céline Cester était également conviée. Cette jeune femme préside l'association [Les Enfants d'arc-en-ciel](#), qui accompagne les personnes LGBT (Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres) dans leur parcours parental. Maman de deux enfants, elle est mariée à une femme. Avant de s'épanouir dans son cocon familial, elle a dû franchir pas mal d'étapes. Pour son couple, vivant à l'époque en région parisienne, le désir d'enfants passait forcément par la Belgique. "Ici, les gens vont en Espagne. Mais **dans certains coins, les frais augmentent**, note-t-elle. C'est le cas si vous vivez en Corrèze, par exemple."

Des étapes à respecter

"Il faut choisir la clinique et s'assurer d'avoir trouvé en France un gynécologue décidé à vous suivre, ce qui n'est pas toujours évident, poursuit-elle. Vient ensuite un autre combat : **la logistique liée aux inséminations**. Généralement, vous avez un examen le matin, ils vous communiquent les résultats à midi et vous donnent rendez-vous à la clinique le lendemain matin, à 8 heures. Il faut pouvoir prendre une RTT ou un congé assez rapidement,

pour se déplacer plus ou moins loin. Ma compagne est fonctionnaire de police, elle a demandé une journée à son chef, qui a refusé... Mais elle lui a dit : "De toute façon, je ne serai pas là".

La rédaction vous conseille

Etats généraux de la bioéthique : PMA, fin de vie, données de santé... un débat franco-français ?



"En ce qui me concerne, mon employeur a été conciliant. Mais cela demande beaucoup de détermination. Puis vous attendez quinze jours pour savoir si ça a marché ou non. Si l'insémination a été concluante, c'est super. Si non, il faut remobiliser beaucoup d'énergie. Pour le premier enfant, nous avons dû réaliser deux inséminations, et quatre pour le second. Une insémination revient à 1 000, 1 500 euros, auxquels il faut ajouter le coût du transport... Mais il y a aussi l'aspect moral. Chaque fois que vous passez la frontière, vous le sentiment très désagréable d'être dans l'illégalité."

La question de la filiation

Si Céline Cester juge son parcours assez réussi, elle relève la multiplicité des expériences compliquées, de la difficulté de la langue aux protocoles médicaux parfois déroutants dans certains pays. "L'illégalité nous pousse à ne pas réaliser certaines démarches et à ne pas dire certaines choses, ajoute-t-elle. Et la situation se complique encore plus quand certaines femmes optent pour l'insémination dite artisanale, pour des questions d'argent. Elle trouve alors un donneur commun sur le Web. **Il y a dans cette démarche un côté sordide.**"

Céline Cester évoque aussi la question de la filiation. "Elle n'est pas encore réglée, hélas. Car **la maman qui n'a pas porté l'enfant doit l'adopter, ce qui est révoltant.** Nous devons justifier l'amour que nous portons à nos enfants, fournir des photos, des relevés de comptes, etc. Vous pouvez aussi recevoir la visite de la police à la maison. Et dans certaines juridictions, **on vous demande même comment votre enfant a été conçu.** C'est notamment le cas à Nantes."

"La loi française en dehors de la réalité"

TOUR DE TABLE A Bayonne, élus, couples et associations ont abordé la question de la PMA en tâchant de se fonder sur des bases factuelles

Nadine Léonard, membre des Bascos. Elle a insisté sur l'inhumanité des démarches à réaliser en France. "Il n'y a pas de suivi psychologique, on vous demande juste de payer." Elle a aussi lu des témoignages. L'un d'eux fait état d'un couple lesbien ayant choisi Gijón pour sa PMA. Le dosage hormonal choisi par la clinique n'était manifestement pas le bon... Et le couple décida de le modifier. Avec raison, d'après les intervenants.

Un couple lesbien. Deux jeunes femmes ont pris la parole, samedi, sans dévoiler leur identité. Elles racontent leur choix : Bilbao. "Cela s'est très bien passé et nous remercions la clinique de Bilbao. Ça a marché dès la première tentative. Mais nous avons décidé de ne pas exposer notre démarche à nos familles."

Une maman veut, quant à elle, mettre l'accent sur l'enfant : "J'ai une fille de huit ans. Quand on lui demande où est son papa, elle explique très simplement qu'elle a deux mamans. Ce qui est compliqué pour les parents ne l'est pas pour les enfants."

Deux conjointes. L'une d'elles est enceinte. Elles sont venues du Pays basque espagnol pour raconter leur parcours. Elles décrivent la situation dans leur pays, où des approches différentes existent malgré l'autorisation de pratiquer la PMA. "Ici, la mère n'ayant pas porté l'enfant n'aura pas besoin de l'adopter. Mais, selon la communauté dans laquelle vous vivez, la PMA sera ou non remboursée."

Le député de Cambo-les-Bains. Vincent Bru a évoqué la « nécessité de revoir la législation » et a détaillé le travail du législateur. « Il existe un affrontement idéologique sur le sujet. Il faut aborder la question avec bienveillance et tolérance, dépassionner ce débat. La loi de 2011 sur la bioéthique contient une clause de révision à 7 ans. Cela signifie que le législateur a conscience que la société, les mentalités et la science évoluent. Au terme de ces 7 ans, le débat public était nécessaire. Voilà pourquoi il s'organise sous forme d'états généraux depuis le début de l'année, en lien avec les citoyens. La commission des lois devra ensuite se prononcer. Un projet de loi devrait voir le jour à l'automne, avant un vote début 2019. »

L'avocate Colette Capdevielle. L'ancienne députée relève l'hypocrisie actuelle de la loi : "Nous sommes en dehors de la réalité [...]. J'insiste sur l'égalité de toutes les filiations depuis 1975, qu'elles soient biologiques ou non. Et je ne comprends pas qu'une juridiction puisse demander le mode de conception. Demanderait-on à quelqu'un s'il a conçu son enfant en sortant de discothèque?"

L'avocate cite l'exemple d'un couple de femmes ayant saisi la Cour européenne des droits de l'homme, le 8 février. « Elles n'ont pas accès à la PMA et invoquent une discrimination en vertu de leur orientation sexuelle. » Dans ce cas précis, la femme n'est pas fertile, une condition nécessaire mais insuffisante pour accéder à la PMA, qui réclame aussi l'hétérosexualité de la personne. "Si elle avait un bon copain prêt à se faire passer pour son conjoint, cela serait réglé. Cette situation est ridicule. Mais leur démarche est importante. Les lois n'avancent souvent que lorsque la jurisprudence les bouscule."

T. V.

Résistances au Pays basque : l'état des lieux

Mgr Marc Aillet

L'évêque de Bayonne, Lescar et Oloron, manque rarement une occasion de dénoncer ce qui, à ses yeux, nuit à l'équilibre des familles et de leurs enfants. Sur son [compte Twitter](#) ou son blog, il a ainsi fustigé l'avortement, le mariage pour tous, la PMA et la GPA. Une partie des chrétiens du Pays basque le juge radical. L'autre approuve ses discours. Et en son sein, certains n'hésitent pas à se mobiliser. Ces derniers temps se sont multipliés à Bayonne les Rosaïres pour la vie, ces prières de rue anti-IVG dénoncées par 14 associations basques.



La Manif pour tous

Ce mouvement, à forte connotation chrétienne, compte des relais dans toutes les régions de France. Rappelons qu'un groupe LMPT 64 s'était créé en plein débat sur le mariage pour tous. En la personne de Jean-Michel Colo, maire d'Arcangues à l'époque, il avait trouvé un emblème, un modèle à suivre. Car celui-ci refusa de célébrer l'union de deux hommes. Aujourd'hui, Jean-Michel Colo est retiré des affaires politiques. Et LMPT 64 n'a plus posté le moindre message sur son blog, ces quatre dernières années. Le mouvement est en recul. Son noyau dur de l'époque peut reprendre corps à tout moment.

La fraternité Saint-Pie X

Dans la commune d'Etcharry, ce groupe religieux administre l'école privée Saint-Michel-Garicoits. En rachetant le château de la commune pour y installer ses salles de classes, il a défrayé la chronique. Et soulevé la colère de nombreux habitants, opposés à l'arrivée de cette fraternité qu'ils jugent intégristes, notamment pour son approche des questions familiales.

Quelques élus

En 2012, au cœur du débat sur le Mariage pour tous, 46 maires des Pyrénées-Atlantiques s'étaient opposés au projet, en signant la pétition du collectif Maire pour l'enfance. Douze de ces édiles étaient basques : les maires d'Ahaxe, Iholdy, Orègue, Etcharry (nouveau maire en 2014), Arcangues (nouveau maire), Urrugne, Armendarits, Aicirits (nouveau maire), Garris (nouveau maire), Ispoure (nouveau maire), Licq-Athérey et Saint-Just-Ibarre (nouveau maire).

T. V.



▲ Parmi les anti-PMA, certains participants au mouvement Rosaire pour la vie, décrié à Bayonne. ©CRÉDIT PHOTO : ARCHIVES
JEAN-DANIEL CHOPIN



Recevez la newsletter **Running**

Retrouvez chaque semaine le calendrier et les résultats des courses dans la région.

S'inscrire

A LIRE AUSSI



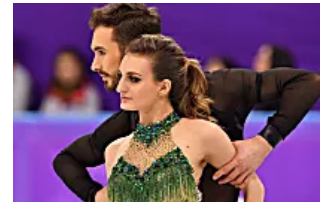
Meurtre d'Alexia Daval : un deuxième homme impliqué?



"Il semblait invincible" : les hommages à Pierre Agnes se succèdent



Gujan-Mestras : le restaurant étoilé La Guérinière ferme le 24 février



JO 2018 : "J'ai beaucoup culpabilisé", confie la couturière de Gabriella Papadakis

Recommandé par

CONTENUS SPONSORISÉS



Votre mutuelle spéciale + 55 ans à partir de 39 euros / mois

Des rendements jamais vus dans la finance traditionnelle ! le bitcoin peut rapporter gros

Résidences séniors: un placement performant au rendement garanti.

Insomnies ? Des chercheurs français ont enfin découvert la vraie cause.

Nos conseils pour vous générer des revenus pour la retraite et ne pas payer d'impôts !

Publicité



SUD OUEST 100% NUMERIQUE

Sur web, tablette et mobile :

Le journal + L'accès aux articles abonnés + L'Edition du soir + Le club abonnés

✓ S'abonner à partir de 1€



Suivre @sudouest

@sudouest

Découvrez les applications Sud Ouest Depuis votre mobile ou tablette, ne manquez rien de l'actualité de la région.



✓ Voir les applications